

## La mobilisation se poursuit sur tous les fronts



L'intersyndicale a décidé d'une nouvelle journée de mobilisation le 6 juin, deux jours avant le débat à l'Assemblée Nationale sur une proposition de loi visant à abroger le recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans. Le combat se poursuit, sur un autre rythme et sous d'autres formes.

Nous saluons l'esprit de responsabilité de l'intersyndicale qui, loin de se dissoudre comme certains l'espéraient, entend porter de façon commune des revendications face au gouvernement, que ce soit sur les salaires, les conditions de travail, la démocratie sociale, l'égalité professionnelle ou l'environnement.

La CGT de FTV ne perd pas de vue le combat social en cours contre la réforme des retraites, mais nous n'oublions pas non plus l'enjeu majeur pour notre entreprise et l'Audiovisuel Public : notre mode de financement.

En l'état actuel rien n'est réglé. Nous ne sommes toujours pas à l'abri d'un basculement sur le budget de l'État avec toutes les menaces que cela implique en matière d'indépendance éditoriale. Nous appelons l'État à être à la hauteur des enjeux pour faire vivre les valeurs démocratiques en mettant en place un financement de nos entreprises à la fois stable, pérenne, dynamique, indexé sur l'inflation. C'est le seul moyen d'assurer à la fois la poursuite des missions de l'Audiovisuel Public et de lui assurer son avenir et son indépendance.

La proposition de loi du Sénat, qui vise à créer une holding de l'AVP n'est qu'une solution technocratique qui nie les besoins du terrain et ne vise qu'à supprimer encore un peu plus de postes.

Nous appelons à la relance de l'intersyndicale de l'Audiovisuel Public afin d'alerter les salarié·es et les citoyen·nes sur les enjeux de cette situation.

Nous avons par ailleurs, à France Télévisions, à répondre à des enjeux internes très forts qui nécessitent la mobilisation des salarié·es, que ce soit contre le projet Tempo ou à la Fabrique.

**La CGT de FTV a décidé de lever le préavis de grève à durée illimitée contre la réforme des retraites ce 2 mai à minuit, mais n'exclut pas de relancer d'autres appels à la grève avant le 6 juin. D'ici là, nous incitons les salarié·es à interpeler leurs député·es et leur hiérarchie sur le terrain.**

**La mobilisation continue, sur tous les fronts !**

Paris, le 2 mai 2023